Image not found or type unknown

Fin de curatelle renforcée pour une main levée

Par **Rambo6259**, le **01/11/2021** à **19:04**

En audience devant le juge des tutelles le 4 novembre je me suis aperçu depuis peu que la curatrice avez effectué de fausse déclaration d'impôts et perçu des frais de gestion illégaux en ma défaveur. Je dispose des preuves écrites. Très sportif et indépendant intellectuellement et moralement puis-je déposer un dossier au moment de l'audience devant le juge des tutelles.

Par **Marck.ESP**, le **01/11/2021** à **19:31**

BONJOUR (n'oubliez pas les préconisations des CGU).

Vous pouvez à défaut de main levée, demander au juge des contentieux et de la protection, un changement de curateur, avec ces preuves à l'appui. Le juge avisera.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés